



MARTOT



COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

Flavien BARBIER

Daniel CLOUSIER

Jean Paul COMBES

Josye COUTEAU

Jean Claude GOUJON

Marjorie LABIFFE

Agnès LARGEAU

Pascal TASSERY

Thierry VALES

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

AU CONSEIL

APPROBATION DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU A LA CASE

Le conseil municipal ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré ;

APPROUVE le transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à l'Agglomération Seine-Eure ;

APPROUVE l'engagement de la procédure de transfert de compétence et de modification statutaire afférente ;

DIT que les communes disposeront d'un délai de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération pour se prononcer, à leur tour, par délibération, à la majorité qualifiée sur ce transfert de compétence. A défaut de délibération dans ce délai de trois mois, les communes seront réputées s'être prononcées favorablement au transfert de compétence.

MODIFICATION DU P.L.U. – CHOIX DU BUREAU D'ETUDES

Le Maire donne lecture aux Conseillers des 3 devis reçus concernant le choix de l'atelier d'urbanisme devant réaliser la modification du P.L.U. nécessaire pour la transformation de la zone AU1 en zone AUb (immédiatement urbanisable).

Le Conseil Municipal après comparaison des devis décide, à l'unanimité, de retenir l'offre proposée par le bureau d'études EuclidEurotop situé à Yvetot, s'élevant à 2 520.00 € TTC.

SIEGE – REMPLACEMENT DE 8 CANDELABRES RUE DU PARC

Monsieur le Maire présente aux conseillers un devis du SIEGE concernant le remplacement des 8 candélabres d'éclairage public situés rue du Parc pour un montant total des travaux de 9 500 € TTC et une participation communale de 3 166.67 € HT (40% du montant HT).

Monsieur le Maire propose aux conseillers de demander au SIEGE l'inscription de ces travaux au programme 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord, par 14 voix pour et 1 abstention.

QUESTIONS DIVERSES

Concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme Flavien BARBIER s'interroge sur les risques qu'encourt la commune si la modification du PLU intervenait avant l'acquisition des autres parcelles de la zone AU1.

Monsieur le Maire lui répond que dès le début de la procédure de modification du PLU il prendra contact avec les propriétaires des parcelles. En cas de refus de vente, une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pourra être engagée afin d'exproprier les propriétaires de ces parcelles.

Hélène GANDOSSE demande ce qu'est une DUP, la DUP consiste à exproprier des propriétaires de parcelles après avoir démontré que l'acquisition de celles-ci est d'utilité publique. Ici, cela pourrait s'expliquer car le nombre d'emplois sur la commune et le nombre de logements ne s'équilibrent pas.

Flavien BARBIER rappelle aux conseillers municipaux que les propriétaires de la zone AU2, zone d'urbanisation future également, sont vendeurs et qu'aucune DUP ne serait nécessaire.

Monsieur le Maire lui précise que la zone AU1 est mieux située pour le projet envisagé car elle bouche une dent creuse alors que la zone AU2 est entourée de champs. Et la modification ne pourra pas être étendue aux 2 zones car la commune est limitée, par le SCOT, sur la surface à rendre urbanisable.

AU CONSEIL

suite

Monsieur le Maire précise les maires de la CASE se sont réunis afin d'étudier le devenir du barrage de Martot. Plusieurs solutions sont possibles :

- Supprimer le barrage de Martot et rehausser le déversoir de Pont de l'Arche (solution la moins coûteuse et souhaitée par l'Etat)
- Modifier le barrage

Dans le cas où le barrage serait supprimé le problème majeur serait la baisse de la nappe phréatique qui engendrerait pour les maraîchers des coûts importants afin de leur permettre de continuer à pomper pour l'arrosage de leurs cultures.

Une étude sera nécessaire pour déterminer la pertinence d'une irrigation individuelle par rapport à un réseau collectif.

Flavien BARBIER demande à quel niveau la commune est responsable face aux constructions et installations en résidence principale au Clos du Bec, zone inondable.

Monsieur le Maire lui répond que des procédures d'expulsions ont été mise en œuvre par les conseils municipaux précédents et que le tribunal a rendu des décisions de justice en faveur de la commune. Cependant aucune décision d'expulsion n'a été prise par le Préfet. Un courrier de rappel des faits sera adressé aux services de l'Etat.

TARIFS ET AIDES 2016

Le Conseil Municipal fixe les tarifs et les aides pour l'année 2016 :

- Location salle week-end : 300 €
- Location vin d'honneur : 180 €
- Colis Noël Personnes Agées : 50 € (80€ pour couple)
- Bons « combustibles » pour foyer
Personnes du 3^{ème} âge : 120 €
- Bons scolaires (collège et lycée) : 35 €

Ces nouveaux tarifs sont votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Délibération motivée de prescription de la modification du plan local d'urbanisme de la commune de Martot

Monsieur le Maire rappelle :

- Que la modification a pour objet l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU1 d'une superficie de 37 376 m² ; (zone située entre la départementale et la rue de la Garenne)
- Que, pour la mise en œuvre de cette procédure, le projet de modification doit être motivé et justifié au regard des capacités d'urbanisation encore inexploitées dans les zones déjà urbanisées et la faisabilité opérationnelle d'un projet dans ces zones ;
- Que dans ces conditions il y a lieu pour le conseil municipal de délibérer sur les motivations du projet de modification.

Le Conseil Municipal,

Considérant que la capacité résiduelle est insuffisante ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré :

décide de poursuivre la procédure de modification du plan local d'urbanisme en vue notamment d'ouvrir à l'urbanisation la zone AU1.

AU CONSEIL

suite

QUESTIONS DIVERSES

Sabine STEENSTRUP fait remarquer que les buts situés sur le plateau sportif sont détériorés par usure et elle souhaite savoir s'ils vont être réparés. Monsieur le Maire lui précise qu'ils vont être remis en état et qu'ils seront opérationnels pour la pratique des jeux sportifs.

Michel QUENNEVILLE informe les conseillers qu'un rail de sécurité va être posé aux Fiefs Mancels en bas de la côte de la Vallée les 28 et 29 septembre.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un projet de drainage des eaux de ruissellement est en cours pour résoudre le problème de stagnation de ces eaux en bas de la côte de la Vallée lors de fortes pluies.

C.C.A.S.

DECISIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le maire rappelle que des propositions de réduction des dépenses avaient été envisagées lors de la précédente réunion et il appelle les membres du CCAS à prendre des décisions en ce sens pour tenir compte, à la fois de la baisse des dotations de l'Etat et du nombre croissant d'Anciens.

Décisions prises :

- Maintien de l'âge des bénéficiaires à 65 ans dans l'année (nés en 1951 pour les nouveaux).
- Maintien du bon « combustibles » à 120 €.
- Maintien du colis de Noël avec une modulation : 50 € pour les personnes seules et 80 € pour les couples.
- Maintien du colis des Rois qui sera distribué par foyer et non par personne.
- Suppression du colis de Pâques.
- Maintien de la chasse aux œufs pour les enfants.
- Maintien du repas des Anciens en 2016. Il aura lieu le **dimanche 6 novembre 2016**.

AU PROGRAMME



*N'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi d'octobre**.*

*Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?***

***Voici la méthode : ...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on REcule l'heure**
...en AVRIL : Débute par AV donc on AVance l'heure
*Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??**

Don du sang : calendrier 2016

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

27 janvier 2016 30 mars 2016 25 mai 2016 22 juillet 2016
27 juillet 2016 28 septembre 2016 30 novembre 2016

Les horaires des collectes seront en fonction des disponibilités de la salle

Prochaine collecte : le mercredi 25 novembre 2015
de 10h à 13h et de 15h à 20h

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

www.dondusang.net

Rendez-vous avec le père Noël

La municipalité de Martot va convier tous les enfants du village et leurs parents au spectacle de fin d'année de la « Compagnie des Potanous » qui aura lieu à la salle des fêtes

le vendredi 11 décembre 2015, à 18h.

A l'issue du spectacle, le père Noël fera une apparition pour distribuer des friandises aux enfants; le verre de l'amitié sera offert aux parents.



BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La 6ème bourse aux jouets anciens aura lieu à la salle des fêtes de Martot le

dimanche 17 janvier 2016 de 8h à 17h.

Le bénéfice ira à l'Association « Ti'Toine ».
Renseignements au 06.18.61.78.73 après 19h.

AU PROGRAMME

Marché de Noël

L'année 2015 sera pour notre commune, l'occasion d'accueillir son **15^{ème} marché de Noël le samedi 28 novembre de 10h à 18h**. Ce n'est pas moins de vingt exposants qui viendront présenter leurs talents artistiques à la salle des fêtes. Venez nombreux apprécier foie gras, chocolats et confitures.

Lors de votre visite, vous pourrez vous promener autour du village des enfants, du village gustatif situés tous deux à l'extérieur et du village cadeaux situé à l'intérieur de la salle.

Didier BLONDEL vous proposera son foie gras et son boudin de St Jacques et prendra vos commandes pour les fêtes de fin d'année mais dès à présent, vous pouvez réserver votre choucroute auprès de Didier Tél : 02 35 81 69 58

Pourquoi ne pas retrouver l'équipe organisatrice de cette charmante manifestation autour d'un vin chaud au stand de l'Amicale.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

photo
d'archives



Le vendredi 11 novembre, à 10h15, les habitants sont conviés à un rassemblement au monument aux morts pour rendre hommage aux anciens combattants de la 1ère guerre et aux victimes de tous les conflits.

Les élections régionales se dérouleront les dimanche :
6 et 13 décembre 2015.



Monsieur le Maire
présentera ses vœux aux
habitants de la commune le
samedi 2 janvier 2016.

A cette occasion, l'Amicale
en profitera pour tirer

Les Rois.

Une possibilité offerte aux
nouveaux habitants pour
faire connaissance avec les
Martotais et Martotaises.

REPAS DU 3ème ÂGE



En 2016, le repas annuel des anciens
n'aura pas lieu en mars mais est
décalé au **dimanche 6 novembre**

EXPOSITION DE PEINTURES

Le week-end des **9 et 10 janvier 2016**, la municipalité et la commission culturelle organiseront la 31^{ème} exposition de peintures à la salle des fêtes de Martot.

Aucun thème n'a été retenu pour cette prochaine exposition.

*La population est invitée à venir découvrir et admirer les œuvres exposées. **Entrée gratuite***

ON EN PARLE

DÉCÈS

Madame Simone ROUSSELET
veuve **VINIER**

nous a quittés le 27 juin 2015.

Nous adressons nos sincères condoléances à ses enfants, petits- enfants ainsi qu'à toute sa famille.

MARIAGE

le 27 juin 2015

Shannon MOY et Stéphane COFFRE

ont échangé leur consentement mutuel
à la mairie de Martot.

Félicitations à ce couple pour leur union

NAISSANCES



Nous souhaitons la bienvenue à

Malory GONORD

née à Saint Aubin les Elbeuf le 27 juillet 2015
qui a rejoint le domicile de ses parents
2 résidence la Roselière

et à

Hugo DUHAMEL

né à Rouen le 14 août 2015
qui a rejoint le domicile de ses parents
27 rue de la mairie

Promotion du 14 juillet

Le diplôme d'honneur du travail

« échelon Argent »

a été attribué à :

Bérangère BARBIER

Pascal DAUTRESME

Guillaume HEBERT

Le diplôme d'honneur du travail

« échelon Vermeil »

a été attribué à :

Olivier BERRIER

Le diplôme d'honneur du travail

« échelon Or »

a été attribué à :

Philippe LEMELE

Félicitations aux récipiendaires

CIMETIÈRE

REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON :

Une procédure a été engagée le 7 octobre 2014 pour la reprise des concessions supposées abandonnées.

Nous sollicitons l'aide des habitants pour nous aider à retrouver les descendants éventuels des personnes enterrées dans ces tombes. Si vous possédez des renseignements, merci de bien vouloir en informer la mairie (02 35 81 58 59).

ON EN PARLE

RYTHMES SCOLAIRES

ATELIERS DU « TEMPS DES COPAINS »

Grâce à Charlène et Olivier , animateurs de la CASE , aux intervenants Didier et Yohann Blondel, aux professeurs de l'Ecole de Musique, les enfants de l'école de Martot peuvent participer aux différents ateliers mis à leur disposition gratuitement par la commune les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h20 à 16h30.

Trois groupes de niveau, d'une dizaine d'enfants chacun , ont été constitués.

Des activités diverses leur seront proposées : jeux sportifs, jeux de société, loisirs créatifs, jardinage, cuisine, théâtre, musique et , pour les plus grands, une initiation au golf.

RAPPEL

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les personnes qui ont mis une option sur la location de la salle pour **2016** et qui ne sont pas en possession de la fiche de couleur rose confirmant la location sont priées de se présenter au plus tôt en mairie où ce document leur sera remis.

Vacances scolaires 2015-2016 - ZONE B

Rentrée des enseignants	Lundi 31 août 2015
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 1er septembre 2015
Vacances de la Toussaint	Samedi 17 octobre 2015 Lundi 2 novembre 2015
Vacances de Noël	Samedi 19 décembre 2015 Lundi 4 janvier 2016
Vacances d'hiver	Samedi 6 février 2016 Lundi 22 février 2016
Vacances de printemps	Samedi 2 avril 2016 Lundi 18 avril 2016
Début des vacances d'été	Mardi 5 juillet 2016

Les classes vaqueront le vendredi 6 mai 2016 et le samedi 7 mai 2016

Source : Ministère de l'Education nationale

TRAVAUX

- Réfection du parking de la place de l'église.
- Remplacement des candélabres d'éclairage public de la résidence Saint Nicolas.



Liste électorale

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie, lors des permanences, pour se faire inscrire sur les listes électorales.

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

N'attendez pas le dernier jour ! (**31 décembre 2015**).

Nota : Vos inscriptions prendront effet à partir du 1er mars 2016.



ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...

Rentrée scolaire 2015 - 2016



Le 1er septembre 2015, jour de la rentrée scolaire, les 32 enfants ont été accueillis par les enseignants, soit 17 par Marie et 15 par Joëlle.
Bonne année scolaire à toutes et tous.

Rappel : Depuis le 31 août 2015, les cours de théâtre ont repris à la salle des fêtes tous les lundis de 17h30 à 20h.

Inscriptions possibles à ces horaires pour la nouvelle saison.



Les collectes de sang organisées les 22 juillet et 23 septembre 2015 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « Ti'Toine » ont permis d'accueillir respectivement 103 donateurs dont 6 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois puis 94 donateurs dont 2 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois.

Depuis 2002, 60 collectes de sang ont été réalisées à la salle des fêtes de Martot et 8391 donateurs ont été accueillis dont 663 nouveaux.



*Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang.
Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6 dons.*



A noter sur votre agenda :

La prochaine collecte de sang est programmée pour le mercredi **25 novembre 2015**, de **10h à 13h** et **de 15h à 20h**, à la salle des fêtes de Martot.



AMICALE ÉCHOS

VOYAGE FAMILIAL

Le 30 août, rassemblement à la mairie pour un départ à 8h30, à destination du Parc de Bagatelle. Le succès de cette destination régulièrement choisie par l'Amicale, ne se dément pas puisque 80 personnes dont 31 enfants, étaient au rendez-vous, et ce, dès 7h30. Le beau temps a permis à tous d'apprécier les différentes attractions et c'est avec un peu de regret qu'il a fallu songer à regagner le car pour un départ à 17h. A la descente du car, la présidente a été applaudie et les participants, heureux de leur journée, ont exprimé leur souhait de participer aux futures sorties. Un beau succès qui a apporté une grande satisfaction à la présidente.

ASSEMBLEE GENERALE

L'amicale de Martot s'est réunie en Assemblée Générale le vendredi 3 Octobre 2015 à la salle des fêtes.

La Présidente Madame GARIN a remercié les habitants de la commune de leur présence et particulièrement Monsieur François Charlier Maire de Martot. Dans son rapport moral, elle a retracé toutes les activités qui ont émaillé la vie de la commune. Elle a souligné que le dynamisme apporté lors de celles-ci a permis d'accroître leur nombre (bourse puériculture et puces des couturières) et leur fréquentation.



Elle remercie la commune pour son aide financière et matérielle, elle annonce le programme de la saison 2015/2016 qui verra au mois de Juin 2016 un spectacle théâtral martotais pour les martotais (Martot en scène).

Le rapport Financier est présenté par sa trésorière Madame Joëlle QUENNEVILLE. L'amicale a dépensé lors de ses activités 3915,36 € et récolté (loto, foire à tout, buvette) la somme de 4413,46 €. Ce qui laisse en fin d'exercice un excédent de 498,10 euros.

Les 2 rapports sont adoptés.

Le secrétaire adjoint organise le renouvellement d'un tiers du conseil d'administration. Après un vote à main levée, sont élus pour 3 ans :

Madame COUTEAU Josye
Madame DEBOOS Edith
Madame DROUET Franca
Madame EVEN Hélène
Madame GANDOSSI Hélène
Madame GARIN Mauricette
Madame LAGACHE Liliane
Madame LEMELE Réjane

La Présidente clot la réunion et invite tous les participants autour d'un verre de l'amitié.

Les membres du bureau seront élus lors de la réunion du 14 octobre 2015.

PUCES DES COUTURIERES

Le Samedi 4 Octobre 2015 dans la salle des fêtes de Martot, se sont déroulées les premières

« *PUCES DES COUTURIERES* »

Organisées par la section Couture de l'Amicale. Les exposants dès 8 heures sont venus installer leurs ouvrages. Il est à noter, qu'aucun désistement n'a été déplorer. A partir de 10h et jusqu'à 18h, de nombreux visiteurs ont pu admirer et acheter des œuvres couturières faites avec une grande dextérité.

La section couture a profité de cette manifestation pour exposer ses plus belles réalisations et rappeler ses heures d'ouverture.

A la fin de la journée, Madame DEBOOS Edith, a exprimé sa satisfaction pour cette journée. Elle a été rejointe dans ses remerciements par l'ensemble des exposants qui ont trouvé cette manifestation très bien organisée et pleine de promesses pour l'avenir.

Ces remerciements vont aussi aux membres bénévoles de l'Amicale qui par leur présence tout au long de la journée et par le rangement rapide de la salle, ont permis une réussite complète de cette journée.





AMICALE ÉCHOS

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2015 - 2016

ANNÉE 2015

- Samedi 3 octobre** : « *Puces* » des couturières
Samedi 7 novembre : *Concours de coinchée/dominos à 20h30*
Dimanche 22 novembre : *Bourse aux jouets*
Samedi 28 novembre : *Participation au Marché de Noël*
Dimanche 29 novembre : *Théâtre*

ANNÉE 2016

- Samedi 2 janvier** : *Les Rois à 17h30*
 : *Concours de coinchée/dominos à 20h30*
Samedi et dimanche 9-10/01 : *Exposition de peinture (Mairie)*
Dimanche 7 février : *Loto à 14h*
Samedi 13 février : *Soirée de détente "culinaire" St Valentin*
Samedi 2 avril : *Bourse puériculture*
Judi 5 mai : *Foire à tout de 9h à 18 h*
Vendredi 27 mai : *Fête des voisins*
Samedi 18 juin : *Journée sportive*
Dimanche 19 juin : *Martot en scène*
date à déterminer : *Voyage*
Dimanche 28 août : *Voyage familial*
Vendredi 7 octobre : *Assemblée Générale à 18h30*
Samedi 8 octobre : *"Puces" des couturières*
Samedi 12 novembre : *Concours de coinchée/dominos à 20h30*
Dimanche 20 novembre : *Bourse aux jouets*
Samedi 26 novembre : *Marché de Noël*

ACTIVITÉS PERMANENTES

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Broderie / tricot-crochet	tous les mardis (en alternance)	16h30 à 18h	Édith DEBOOS
Théâtre	Tous les lundis	17h30 à 20h	Yohann BLONDEL
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	18h30 à 20h30	Martine DAUTRESME
Bibliothèque			Françoise CLOUSIER

CLASH D'ADOS



- T'es moche.
- Toi aussi.
- Je rigole.
- Pas moi.

- Je ne souhaite pas ta mort tu sais.
- Ah ouais ?
- Pour être franc, on aurait pu se passer de ta naissance.

- Tu sais ce qui me plaît chez toi ?
- Non
- Moi non-plus.

- Dis, tu me donnerai quoi comme surnom bébé ?
- Vodka ou... Whisky.
- Pourquoi des noms d'alcools ?
- Car tu me saoules.

- On t'a déjà dit que t'étais belle ?
- Oui !
- Ben on t'a menti.

- Perso, je te préfère avec les cheveux longs.
- Merci ! Mais pourquoi ?
- Ça cachait davantage ton visage.

- Tu trouves que mon fils me ressemble ?
- Oui, mais ce n'est pas grave ! L'important c'est qu'il soit en bonne santé...

- ☞ Conversation SMS :
- Tu fais quoi ?
- Je suis couché dans mon lit.
- Juste couché dans ton lit ? Rien d'autre ?
- J'mange des céréales.
- Haha Nice. Qu'est-ce que tu ferais si j'étais à côté de toi ?
- J'mangerai mes céréales.
- Lol genre j'veux dire si il n'y avait pas de céréales.
- Alors je sortirai du lit et j'irai chercher des céréales.

- T'es un canon !
- Ouais, et toi ce qu'il y a dedans.
- Une bombe ?
- Non, un boulet.

- Je suis toujours là pour mes amis !
- Pfff, t'as jamais été là pour moi...
- Pour mes amis je t'ai dit.

- J'aimerais qu'on soit plus qu'amis...
- Tu veux dire meilleurs amis ?
- Non plus que ça...
- Ah je vois, tu veux dire supers meilleurs amis ?

- Chéri, je suis enceinte, t'aimerais que ça soit quoi ?
- Une blague.

- Tu ne trouves pas que ce jean me grossit ?
- Nan t'inquiète, même sans le jean t'es grosse.

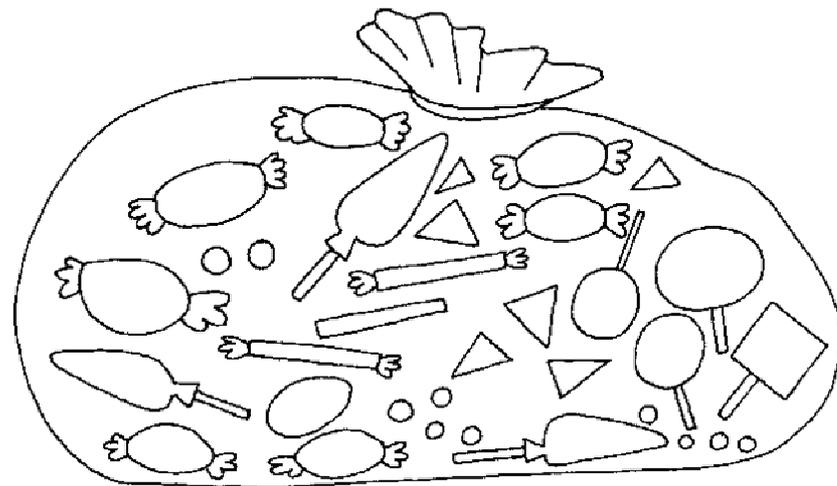
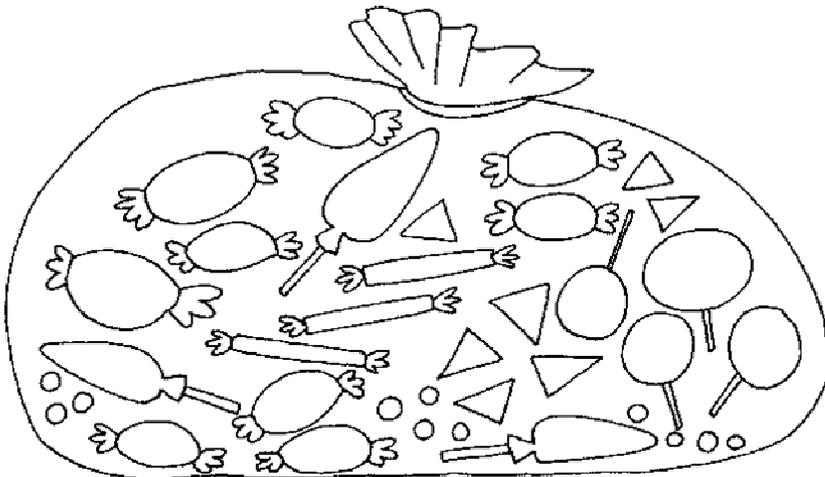
LES JEUX



rébus



Jeu des 7 erreurs



Trouve les 7 différences

Devinette

Quelle est la différence entre un joueur de rugby et une horloge ?



Charade

Mon premier n'est pas haut

Mon second n'est pas haut

Mon troisième n'est pas bas

Tous les chemins mènent à mon
quatrième

Mon tout est un dessert

Blague

Un fou essaie de gratter une allumette, sans succès. Puis une autre, puis une autre, puis une troisième... toujours raté... enfin l'une d'elles s'allume. Il la souffle et dit :

- Bon, celle-là, elle marche, je la garde !

Solution des jeux en page 16

SOLUTION DES JEUX



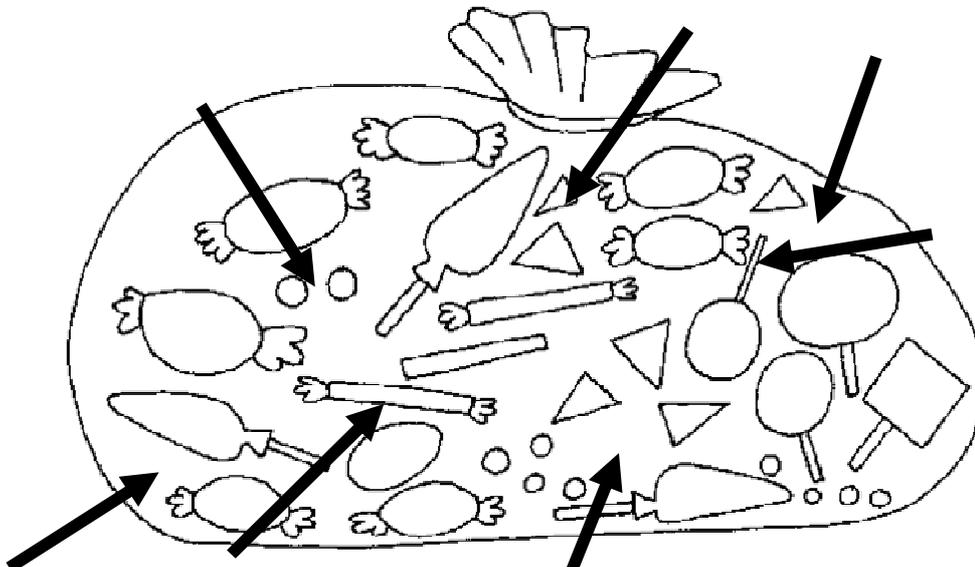
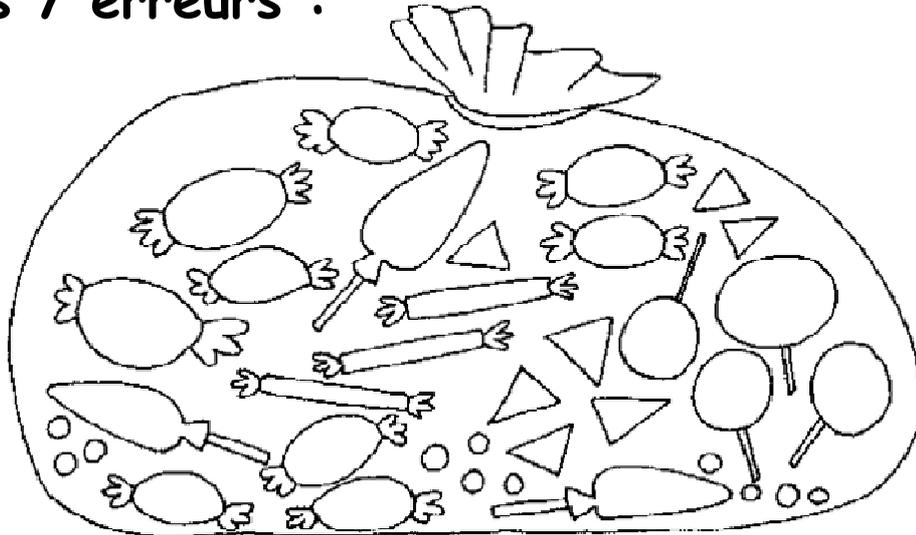
**INTERDIT
AUX
PARENTS**

Rébus : créer des rébus c'est un jeu d'enfant
(craie-haie-dé-raie-bus-sept-un-jeux-dent-faon)

Charade : baba au rhum (bas-bas-haut-Rome)

Devinette : Le joueur de rugby a sa tactique et l'horloge a son tic tac

Jeu des 7 erreurs :



Trouve les 7 différences

Les Automnales au château



Place aux champignons à Martot

Rendez-vous au château de Martot pour la 4^{ème} saison des « Automnales du château » du 10 au 18 octobre 2015

En partenariat avec l'Agence régionale de Haute-Normandie, l'Agglo organise pour la 4^{ème} année une exposition temporaire dédiée au monde des champignons et à la biodiversité

Alors, avant de vous élancer dans les bois à la chasse aux champignons, une petite leçon de reconnaissance des espèces est indispensable pour les déguster en toute sécurité !

Laissez-vous guider par des mycologues, ces fins connaisseurs vous apporteront les clés nécessaires pour apprendre à différencier les espèces comestibles des espèces toxiques.

Les champignons viennent à vous et leurs histoires aussi, les nombreuses variétés exposées que vous pourrez toucher et renifler feront le bonheur des passionnés.

En complément de l'exposition, des sorties encadrées par des spécialistes permettront d'avoir une vision plus concrète de toutes les espèces qui poussent dans nos forêts.

Des conférences sur la biodiversité et la vie des champignons seront aussi proposées ainsi qu'un atelier de décoration à partir d'objets naturels et une exposition photos sur la faune et la flore d'Hanoï au Vietnam.

Avant de partir à la recherche de trompettes de la mort, girolles ou pied de mouton pour accompagner votre omelette, passez enrichir vos connaissances ou partager vos expériences.

Programme :

Jeudi 15 octobre

9 h – 11 h 30 et 14 h 30 – 17 h : Sortie grand public avec cueillette de champignons

Vendredi 16 octobre

9 h – 11 h 30 et 14 h 30 – 17 h : Sortie grand public avec cueillette de champignons

Samedi 17 octobre

14 h – 19 h : Ouverture de l'exposition

9 h – 11 h 30 et 14 h 30 – 17 h : Sortie grand public avec cueillette de champignons

17 h 30 : Conférence (la nature ordinaire des forêts et chemins)

Dimanche 18 octobre

14 h – 19 h : Ouverture de l'exposition

9 h – 11 h 30 et 14 h 30 – 17 h : Sortie grand public avec cueillette de champignons

17 h 30 : Conférence (les champignons de l'origine à nos jours) .

Pour tous renseignements et inscriptions aux cueillettes, vous pouvez contacter le service jeunesse du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 02 35 81 13 37 ou 02 35 81 93 65.

Courriel : nathalie.maillard@seine-eure.com

Le 21 octobre à Martot, l'Agglomération Seine-Eure collecte les encombrants.



Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, l'Agglo a mis en place des collectes d'encombrants pour des publics spécifiques.

Ce service, proposé par l'Agglomération Seine-Eure, permet d'offrir une solution de collecte des objets encombrants adaptée pour les personnes âgées ou à mobilité réduite et les personnes n'ayant pas de véhicules ou ayant un véhicule trop petit. Une fois collectés, les encombrants multi matériaux partent en centre d'enfouissement.

Pour des raisons techniques leur valorisation est impossible.

Pour que les encombrants soient recyclés, il faut les apporter en déchèterie. Exemple : le vélo est dirigé vers la benne ferraille, les meubles sont mis dans la benne bois, le congélateur est stocké à part pour être dépollué et recyclé...

Lors des collectes, certains déchets sont refusés, comme les gravats, déchets végétaux, amiante, produits liquides ou dangereux, pneus, bouteilles de gaz, téléviseurs et petits objets pouvant entrer dans une voiture.

La collecte des encombrants en porte à porte a lieu 2 fois par an (au printemps et à l'automne).

Rappel : Les encombrants doivent être sortis la veille sur le trottoir.

La collecte des déchets verts

Ce service de collecte de porte à porte est proposé à tous les habitants de l'Agglo ayant un jardin.

Ce service permet d'apporter un confort pour évacuer les produits du jardin (notamment la tonte hebdomadaire).

- Le surplus occasionnel (taille de haie, branchages, ...) doit être emmené en déchèterie par les personnes concernées.

- Pour des raisons de sécurité (pour les ripeurs notamment), il est interdit de ramasser les déchets en sacs ou en fagots.

C'est pourquoi, tous les déchets verts doivent être déposés **IMPERATIVEMENT** dans les conteneurs.

Pour information, la collecte des déchets verts a lieu chaque année de la **semaine 11 à la semaine 48.**

Pour Martot, la collecte a lieu le vendredi matin (sortir les bacs la veille au soir).



ARRÉTONS LE GÂCHIS !

Arrêtons le gâchis : des sacs jaunes remplis d'emballages bien triés sont régulièrement trouvés dans les bacs à ordures ménagères. Malheureusement ces sacs finissent inévitablement dans le compartiment « ordures » du camion poubelle et seront donc incinérés.

Pour éviter ce gâchis, ***il faut impérativement déposer le sac jaune à côté du bac*** à ordures, le jour de la collecte. Il pourra alors rejoindre le compartiment dédié au tri du camion poubelle. En effet, les camions sont bi - compartimentés : un côté pour les ordures et un côté pour le **tri**, il n'y a aucun mélange possible !



Les sacs jaunes ne doivent pas être mis dans le bac à ordures.

Fraude aux sacs jaunes



Trier c'est simple et écologique, mais certains n'y voient pas d'intérêt et pire, utilisent les sacs jaunes comme sacs poubelles ! Il est strictement interdit d'utiliser les sacs jaunes pour un autre usage que le tri. Les sacs jaunes peuvent être ramenés en mairie s'ils ne sont pas utilisés.

C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

POMMES DE TERRE FARCIES AU LARD ET REBLOCHON, CHAMPIGNONS À LA CRÈME

Ingrédients (2 personnes):

- 4 pommes de terre moyennes
- 150 gr de Reblochon
- 5 ou 6 fines tranches de lard fumé (ou des lardons)
- 20 cl de crème fraîche liquide
- 3 ou 4 branches de persil
- 1 boîte de champignons de Paris
- 1 gousse d'ail
- poivre et sel



Préparation :

- Lavez convenablement les pommes de terre, essuyez-les et emballez-les séparément dans du papier alu.
- Faites-les cuire au four à 200°C pendant 30 à 40 minutes.
- Pendant ce temps, coupez le Reblochon en dés, le lard en morceaux, égouttez et rincez les champignons, rincez le persil et ciselez-le, épluchez l'ail et émincez-le.
- Quand les pommes de terre sont cuites, coupez le dessus et évidez-les avec une cuillère. Gardez la chair des pommes de terre, mettez-la dans un saladier et écrasez-la à la fourchette.
- Faites revenir le lard dans une poêle sans matière grasse et ajoutez-y les dés de Reblochon.
- Laissez fondre le fromage 2 ou 3 minutes et ajoutez le tout dans le saladier.
- Ajoutez un peu de crème fraîche (quelques cuillères à soupe), salez et poivrez.
- Ajoutez la moitié du persil ciselé. Mélangez le tout et farcissez-en les pommes de terre.
- Repassez les pommes de terre au four pour 10 minutes à 180°C.
- Pendant ce temps poêlez les champignons et l'ail, ajoutez le reste du persil et de crème fraîche.
- Laissez mijoter pour que la sauce épaississe un peu, salez et poivrez.

Servez les pommes de terre avec les champignons à la crème.

Bon appétit

Josye

... Et vous trouvez ça drôle ?



Une femme interroge son mari :

- Chéri, que fais-tu à relire notre certificat de mariage ?
- Je cherche la date d'expiration !

MOTS CROISES par Monique CAILLOU



Une brune à sa copine blonde :

- Alors, ton RDV pour ce job dans un pressing, ça a marché ?
- Je ne sais pas. Il faut que je repasse mais je ne sais pas quand ?

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Difficile

Horizontalement :

- 1- sillonne Martot
- 2- bien pourvus
- 3- arraches
- 4- le jour des gosses
- 5-docteur de l'âme – font surface
- 6- fourrant dedans
- 7- sol mineur – on le visite
- 8-pressâtes

Verticalement :

- A- prenait l'eau
- B- batailles non rangées – au diapason
- C- elles tournent
- D- bon genre
- E- bossa comme un dur
- F- voyait la vie en vert
- G- a besoin d'un ratelier
- H- tiens bon

facile

Horizontalement :

- 1- véhicule agricole
- 2- nantis
- 3- enlèves sans douceur
- 4- au milieu de la semaine
- 5- spécialiste - unités
- 6- rangeant
- 7- terre marine - paysage
- 8- amassâtes

Verticalement :

- A- mouillait
- B- bagarres - note
- C- font du cinéma
- D- élégance
- E- mania la pioche
- F- souhaitait
- G- ne peut pas mordre
- H- n'abandonne pas

La Maison Connectée ...

Avec l'émergence des objets connectés, c'est une véritable révolution technologique qui s'opère progressivement dans nos maisons. Pièce après pièce, je vous invite à visiter votre futur intérieur.

SALLE DE BAINS,

Selon la bonne ou mauvaise mine du jour, le miroir intelligent invite celui qui se présente face à lui à faire du sport, à modifier son alimentation ou à consulter un médecin. Il reçoit les informations de la balance connectée sur laquelle on s'est pesé et est capable de faire des préconisations. La douche, quant à elle, reconnaît seule qui s'y trouve et adapte la température de l'eau. Celle-ci peut aussi déclencher à la voix le remplissage de la baignoire dont l'eau sera ensuite recyclée pour alimenter les toilettes.



LE SEJOUR,

La 4K a pris toute sa place sur l'écran du salon qui, ne mesurant plus que 2 mm d'épaisseur, est désormais directement appliqué sur le mur de la pièce. Eteint, il prend la couleur du mur, comme un caméléon, et ne se voit pas. La box des opérateurs a disparu au profit d'une liaison directe avec celui de son choix. Grâce à leurs offres, dont les tarifs varient selon la qualité d'image désirée et la fraîcheur des programmes, chaque membre de la maison possède sa propre chaîne de télévision personnalisée, créée à partir des banques de programmes mais surtout à partir de ses goûts et des historiques de visionnage ; C'est ce que l'on appelle la STV (Substription TV ou TV par abonnement) . Les années suivantes arriveront les téléviseurs à images holographiques, recréant des images en 3D au cœur du salon.



LA CHAMBRE,

Après dîner, rien de tel qu'une séance de jeu vidéo à 360° avec un casque de réalité virtuelle. Face aux images qu'un discret pico projecteur 4K affiche au mur selon la diagonale désirée, le spectateur peut s'endormir tranquillement dans son lit connecté. Dès que celui-ci détecte qu'il s'est assoupi, la TV et les lampes s'éteignent, la température de la pièce diminue et le lit réalise un bilan de santé complet de ses occupants. En cas de problème, le médecin de famille est averti automatiquement.

Au réveil, orchestré par un éclairage simulateur d'avec de minuscules ampoules LED réparties dans le plafond, la lit déclenche la cafetière de la cuisine, règle la température et met en route une enceinte multi room haute résolution.



LA CUISINE,

Nettoyée chaque nuit par un aspirateur robot totalement silencieux, la cuisine de demain est entièrement interactive. Sur la table, un projecteur affiche les nouvelles du jour au petit déjeuner, juste devant le bol de café. D'un geste de la main, on peut décider de changer de chaîne.

Pour le déjeuner et le dîner, la crédence face au plan de travail prend la forme d'un écran tactile qui suggère des recettes selon les vrais besoins des occupants de la maison. Dialoguant avec le réfrigérateur, cette crédence connaît en perma-

nence l'état des stocks de nourriture et adapte ses recettes en conséquence. Elle alerte aussi les occupants lorsque les vivres viennent à manquer et demande simplement à ce que la prochaine commande, qu'elle aura établie seule, soit validée à la voix.

On peut bien sûr surveiller la cuisson du rôti depuis son canapé : la caméra dans le four permet de la contrôler depuis son Smartphone. Sinon, on reçoit une alerte lorsqu'il est à la cuisson idéale !

VIVEMENT DEMAIN ?**Evolution de la TNT en 2016 : ce qu'il faut savoir**

Dans la nuit du 4 au 5 avril 2016, les chaînes de la TNT diffuseront toutes en MPEG-4, le signal MPEG-2 s'éteindra. Qu'est-ce que ça signifie ? Qu'est-ce que ça change ?



Vous avez peut-être entendu ou lu que certains téléviseurs et récepteurs télé ne seront pas compatibles...

Pas d'inquiétude, la plupart des foyer sont déjà équipés pour recevoir la TNT en HD ; et pour les autres, il y a des solutions !

Le MPEG-4 est une norme plus récente, plus performante et **compatible avec la Haute Définition.**

Comment savoir si vous êtes concerné ?

Un test facile : Recevez-vous TF1, France 2, Arte ou M6 en HD ? Ou les 6 chaînes apparues en décembre 2012. Si oui, alors c'est bon, votre TV dispose d'un tuner HD.

Si même après une recherche de chaînes, vous ne les avez pas, c'est que votre TV ou votre décodeur n'est **pas équipé d'un tuner compatible MPEG-4.**

Que faire si vous êtes concerné ?

Deux solutions : vous équiper d'un **décodeur** ou **changer votre téléviseur.**

- 1) Vous munir d'un décodeur compatible est une **solution simple** et **à moindre frais** qui vous permettra de continuer à recevoir la TNT sur votre TV.
- 2) Changer le téléviseur.

Le saviez-vous ?

C'est pourtant vrai !



Surprenantes, émouvantes, loufoques, amusantes, voici un petit tour des infos insolites.

Jeans griffés

Nous connaissons les jeans volontairement vieillissés, voire déchirés, qui coûtent d'autant plus chers qu'ils sont abîmés. Les dirigeants du zoo de Tokyo ont eu une idée aussi saugrenue que payante : ils ont entouré de jeans neufs des vieux pneus qu'ils ont jetés aux lions, tigres et ours pour qu'ils jouent avec. Puis, ils ont récupéré les jeans lacérés de coups de griffes et les ont vendus aux enchères au profit du zoo. Les prix ont grimpé jusqu'à 875 €. Très cher, même pour un jean... griffé !

A la queue !



Qui ne s'est jamais énervé dans une file d'attente, contraint de poireauter plusieurs heures, pour obtenir une place de concert ou un document administratif ? Pour éviter cette perte de temps, un New-Yorkais se propose de faire la queue à votre place, moyennant 25 dollars, plus 10 dollars par demi-heure. Le prix à payer pour être le premier à avoir la dernière console de jeux ou encore une table dans certains restaurants qui ne prennent pas de réservation. Sa petite entreprise ne connaît pas la crise, au point qu'il pense à l'exporter. Compte tenu du délai moyen d'attente dans nos administrations, la France devrait s'avérer un marché porteur.

Chien fidèle

Rebecca, une jeune américaine, était partie travailler deux ans à l'étranger. Lorsqu'elle est revenue, ses parents l'ont fêtée comme on l'imagine, mais celui qui a été le plus bouleversé est son chien âgé de 14 ans, qui, après lui avoir sauté dans les bras pour lui faire des câlins et japper de plaisir, s'est évanoui d'émotion. Il lui fallut plusieurs secondes et les caresses de Rebecca pour se relever et retrouver ses esprits. Une scène touchante qui prouve la sensibilité des animaux.



résultat
N° 57
JEU - CONCOURS

Offre promotionnelle

Question :

A l'occasion de la quinzaine commerciale de son village, un marchand de fruits propose d'offrir une caisse d'oranges à qui trouvera le nombre d'oranges qu'elle contient. Pour cela, il nous donne quelques indices : « si vous faites des paquets de 4 oranges, il ne restera pas d'orange ; si vous faites des paquets de 5 ou 3 oranges, il n'en restera pas non plus. Mais si vous faites des paquets de 7, il en restera 1. »

Réponse :

Nous cherchons donc un multiple de 4, 5 et 3
 60 ne convient pas pour les paquets de 7. Par contre 120 est une bonne réponse :
 $120=30 \times 4$, $120=24 \times 5$, $120=40 \times 3$ et
 $120=(17 \times 7)+1$
 540 était aussi une bonne réponse.

Bravo à **Caroline TESSON** qui a remporté ce jeu-concours.

N° 58
JEU - CONCOURS



Pourquoi est-il très facile de trouver la moitié de mon tout et quelle est-elle ?

✂.....

Veillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n° 58 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 30 NOVEMBRE 2015.

Nom et prénom :

Adresse :

Réponse :

LES Z'ANNONCES

solution des mots croisés n° 58

S	E	T	V	S	S	V	T	8
E	T	I	S		E	L	I	7
T	N	V	S	V	C		V	6
S	E	R	V		I	S	P	5
I	D	E	R	C	R	E	M	4
S	E	H	C	V	R	R	A	3
E		S	E	H	C	I	R	2
R	U	E	T	C	V	R	T	1

A B C D E F G H

Baby sitting :

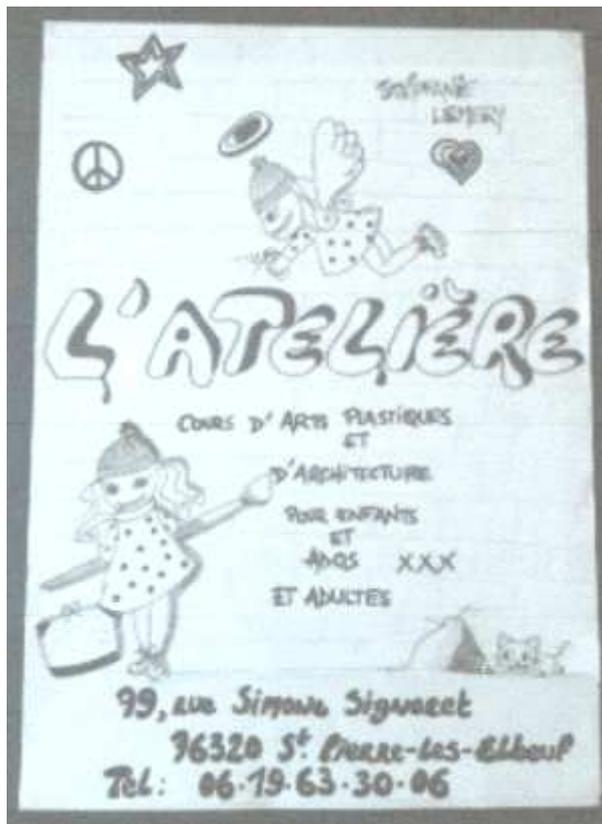
J'ai 16 ans, j'habite à Martot, et je souhaiterais garder vos enfants chez vous le week-end, y compris dans la soirée si besoin.

Je suis sérieuse et autonome.
J'aime m'occuper des enfants.

Vous pouvez me contacter au :

06 58 69 24 22

Alice



Ambiance Beauté
 Esthéticienne
 Stéphanie Samson
 713, rue du Village
 27340 Criquebeuf Sur Seine
 02.35.33.09.71
<http://ambiancebeaute27.wix.com>



Faites nous parvenir vos petites annonces en les déposant à la mairie.

C'est gratuit !!

La prochaine parution sera en janvier 2016

PUB - INFOS



Gilles Carpentier Boulangier-Pâtissier

63 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

Tél : 02.35.81.67.00

Fermeture le lundi

*Pains fabriqués à partir des farines élaborées par le Moulin d'Auguste
aux Andelys dans le département de l'Eure*

Presse, papeterie, Librairie, Cadeaux



SARL COUTEAU

Mag presse

Centre commercial Super U

27460 IGOVILLE

Tél/ 0951406180 - Fax/ 0235234885

presse_super.u_igoville@aol.fr

MARTOT

DIRECT PRODUCTEUR

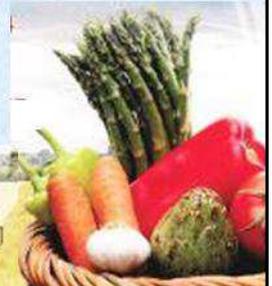
DISTRIBUTEUR DE LÉGUMES FRAIS

24 HEURES SUR 24 - 7 JOURS SUR 7

10 RUE DE LA MAIRIE

20M APRES LE DOS D'ANE

Tél : 06.98.37.48.05



VENANT D'ELBEUF AU FEU A DROITE
VENANT DE PONT DE L'ARCHE AU FEU
A GAUCHE



CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE

Récoltant - Manipulant

10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et de sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

Promo : 12,50 € la bouteille

A consommer avec modération



A Martot,
place de l'église
tous les lundis
de 16h30 à 21h

Énorme choix de
PIZZA
à partir de 5 €

Pour commander,
téléphoner au
06 09 30 51 20

Pascal Lefebvre

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

Siret : 448 694 240 0012 - fr 55



Tél : 02 35 81 60 40

667 rue du Village
27340 CRIQUEBEUF SUR SEINE

La qualité d'un professionnel
à votre service

SONO LIGHT SHOWVINCE



Sonorisation de toutes prestations

Ambiance assurée, avec 18 ans
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

WWW.DJ-VINCE.ORG

TEL : 06 22 22 66 21

LA CUISINE A DOMICILE

M BLONDEL DIDIER

18 rue de la Mairie

27340 MARTOT

Tél. 02 35 81 69 58

Port. 06 23 63 69 64

N° SIRET 531 699 981 00019



PUB - INFOS

SARL G.E.F.P.

**TRANSPORTS EXPRESS
TOUTES DISTANCES**

25 Residence St Aignan 27340 MARTOT
06 25 51 75 55
02 35 81 22 70

Mail : sarlgef@free.fr SIRET : 500 019 203 0016

Jacky Dutel
Taxi N°1
Commune de rattachement
Criquebeuf sur Seine
TEL : 06.62.51.61.47
02.35.78.19.33
St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports
Etude TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

Olivia Coiffure

salon mixte

Mardi au Vendredi de 9h à 19h et Samedi de 8h à 18h

Téléphone : 02 35 87 07 03
701 Rue Village, 27340 Criquebeuf-sur-Seine

LA CABANE DE
MON MARAÎCHER
Distributeur de
Légumes Frais
24/24 7/7

Rue de Saint Pierre les Elbeuf

Aide Assistance Ordinateur

DEPANNAGE A DOMICILE

06 14 36 68 81
02 77 01 02 72

<http://2ao.fr>
2ao@2ao.fr

PATRICK VANDEVOIR XAVIER MARCHASSON

→→→ Nouveau dans votre commune

Repas et services à domicile

Afin de vous rendre la vie plus agréable,
je vous propose à domicile :
livraison de repas, livraison de courses,
entretien de la maison, prestation de petit bricolage,
soins et promenade d'animaux de compagnie...

Contactez moi au
02 32 40 74 56
OU **06 09 26 66 37**

Pour l'ensemble de ces services
vous bénéficiez de réduction d'impôts
de 50 % des dépenses engagées...

Vente et maintenance informatique

447 rue de la Résistance
76320 Saint Pierre lès Elbeuf
akhenatonsystem@wanadoo.fr

AKHENATON System David HENAUULT

06.76.86.64.34

Chléa Coiffure

23 rue de la République
76500 Elbeuf
02 35 33 88 36

Sans rendez vous
Mardi au Vendredi
9h 18h00
Samedi
8h30 17h00
facebook chlea coiffure

« Au gré des saisons »

Vente de Légumes de notre production

Notre chalet est situé en plein champs à Martot
entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Pont-de-l'Arche.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :
- Le lundi et le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
- Le samedi de 11 h 00 à 13 h 00

Tél. : 06 71 97 80 70

PRENDRE DIRECTION PONT DE L'ARCHE
APRÈS LE ROND POINT A 800M TOURNER A GAUCHE

LE TRIMESTRE EN PHOTOS

30 août 2015 - voyage familial : Bagatelle



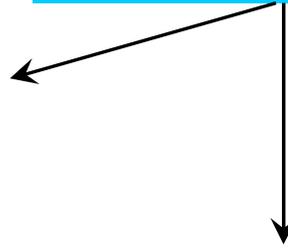
3 octobre
2015
Les puces des
couturières



LE TRIMESTRE EN PHOTOS



2 septembre 2015 - Les écoliers sur l'aire de jeux de l'école



Juin 2015 - Réfection de la voirie rue de la mairie jusqu'à Saint Nicolas



2 octobre 2015 - Assemblée générale de l'Amicale

Les histoires de "Titou"

-11500 ans avant J.C du côté de Lascaux.

De ma jeunesse dans les causses arides de la Dordogne, je me souviens de cette liberté de courir dans le vent, de chauffer ma peau noire au soleil des étés et des boules de neige l'hiver que je lançais à la tête des hommes qui rentraient de la chasse. Qu'elles étaient douces les veillées dans la grotte où je me laissais bercer par les borborygmes chuchotés des femmes que des onomatopées exclamatives masculines venaient parfois troubler. Plus que des sons ce langage rudimentaire était la seule façon de s'exprimer de ma tribu. Les gestes étaient là, bien sûr, pour raconter aux autres la manière dont avait été tué le lion aux dents de sabre ou le cerf de la forêt. Moi, ce que je préférais, c'était le feu à l'entrée de notre repaire. Son absolue nécessité pour se protéger des prédateurs, pour faire cuire la viande et se réchauffer l'hiver n'était plus à prouver. Rien que pour cela, le feu était un ami indispensable à notre survie. Mais ce que je préférais le plus dans les flammes rougeoyantes, c'était leurs reflets discontinus sur les parois de la grotte qui donnaient vie aux chevaux, aux buffles et aux chasseurs, qu'une main habile avait dessinés sur la roche. Allongé sur la terre, je regardais fuir ces animaux autour desquels venaient se figer des sagaies, lancées par les chasseurs à leur trousses. Je me souviens aussi de *Croa*, le dinosaure que m'avait offert mon père à son retour d'une chasse. Il l'avait trouvé gémissant contre le corps de sa mère morte. A peine âgé d'une année, le petit animal pesait déjà ses 100 kg. Au début, je le nourrissais avec du lait de chèvre puis très rapidement il se mit à brouter de l'herbe. C'était d'ailleurs sa plus grande occupation. Je l'amenais dans les prairies et très vite je pris l'habitude de monter sur son dos. Cela m'évitait de courir derrière lui toute la journée. Sa mâchoire sans dent coupante ne me faisait aucune blessure quand il me saisissait par un bras ou une jambe pour me traîner à sa suite pour jouer. Mais je dû rapidement cesser de me mesurer à lui sous peine d'accident. Je l'attachais parfois à un arbre pour éviter qu'il ne s'éloigne trop mais à chaque fois je le retrouvais très loin de son point d'attache, traînant derrière lui l'arbre déraciné. Quand j'eus 8 ans et lui 3, *Croa* était devenu aussi grand et lourd que j'étais petit et maigre. Sa taille et son poids devinrent un handicap pour le garder avec moi. Ce n'était pas volontaire mais quand il s'approchait de notre camp pour venir me voir, ses déplacements faisaient trembler le sol faisant fuir le gibier alentour, obligeant les chasseurs à partir de plus en plus loin pour trouver de la nourriture. Sans parler de sa longue queue qui dans son va-et-vient perpétuel, soulevait des rideaux de poussières qui piquaient nos gorges et nos yeux. Je dû me résoudre à m'en séparer. Je l'amenais un matin le plus loin possible de notre repaire et des larmes dans les yeux je lui rendis sa liberté. Il ne tenta pas de me suivre, comme s'il avait compris l'obligation que nous avions de nous séparer. Aujourd'hui je pense encore à lui. Peut-être que lui aussi se souvient encore de moi ?

MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 58
Octobre 2015

Numéros d'urgence

Appel d'urgence européen : 112

Gendarmerie : 17 (renseignements : 02.35.23.00.17)

Pompiers : 18 (renseignements : 02.35.23.19.98)

Samu : 15

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

Numéros utiles

Air France : 3654

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : www.pole-emploi.fr

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF: 3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes

2015 : - salle (week-end) : 280 €

- petite salle : 165 €

- vin d'honneur : 100 €

2016 : - salle (week-end) : 300 €

- vin d'honneur : 180 €

Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : www.service-public.fr

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

Communauté d'agglomération « Seine-Eure » consulter le site : www.agglo-seine-eure.fr

Secrétariat général : 02.32.50.85.50

Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06

Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.35.78.39.62

Mairie de Martot : 02.35.81.58.59 Fax : 02.35.87.93.82

Email : martot.mairie@wanadoo

École de Martot : 02.35.87.10.70

Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Permanences et horaires d'ouvertures

Mairie de Martot : mardi de 16h à 19h et le jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.

Déchetterie de Caudebec les Elbeuf : lundi au samedi de 10h00 à 18h00

Dimanche de 9h30 à 12h30

Agence Postale de Criquebeuf : du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30